

Comptes annuels

Association Eclat

31/12/2018

Ce document contient 26 pages





Association Eclat

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Sommaire

Compte rendu de travaux	3
Bilan actif	4
Bilan passif (avant répartition)	5
Compte de résultat	6
Bilan actif (détail)	8
Bilan passif (détail)	10
Compte de résultat (détail)	11
Annexe Association	15



KPMG Entreprises
Bureau d'Aurillac
38 bis avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
France

Téléphone : +33 (0)4.71.45.49.00
Télécopie : +33 (0)4.71.48.85.61
Site internet : www.kpmg.fr

Association Eclat
20 rue de la Coste
BP 205
15002 AURILLAC CEDEX

Aurillac, le 15 avril 2019

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 22/06/2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**Association Eclat** relatifs à l'**exercice 2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

— Total du bilan :	527 359	EUR
— Chiffre d'affaires :	198 747	EUR
— Résultat net comptable :	20 851	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Dominique SIMON
Expert-comptable

Association Eclat

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	4 698		4 698	4 698
		Fonds commercial (1)				
	Immobilisations corporelles	Autres immobilisations incorporelles	26 216	25 993	222	912
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	30 914	25 993	4 921	5 611
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	35 629	35 545	84	365
		Autres immobilisations corporelles	126 730	107 393	19 336	11 267
Immobilisations grevées de droits	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	162 360	142 938	19 421	11 632	
	Immobilisations financie es (2)	Participations	165		165	159
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Autres immobilisations financie es	Prêts					
	Autres immobilisations financie es					
	TOTAL	165		165	159	
	Total I		193 439	168 932	24 507	17 402
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et fini				
		Marchandises	8 548		8 548	8 347
	Créances(3)	TOTAL	8 548		8 548	8 347
		Avances et acomptes versés sur commande				
		Créances usagers et comptes rattachés	64 455	559	63 896	27 095
		Autres créances	299 189		299 189	184 743
	Divers	TOTAL	363 644	559	363 085	211 838
		Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités	Charges constatées d'avance (4)	130 038		130 038	168 723	
		1 179		1 179	808	
	Total II		503 411	559	502 852	389 718
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		696 850	169 491	527 359	407 120	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financie es (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)			559		
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Association Eclat

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	27 440	27 440
	Report à nouveau	41 563	37 486
	Résultat de l'exercice	20 851	4 077
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financiers		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		89 855	69 004
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	5 947	10 602
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	5 729	
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		11 676	10 602
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	90 564	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	121 416	100 276
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 529	111 227
	Dettes fiscales et sociale	133 315	94 297
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		21 712
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
Total III		425 827	327 513
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		527 359	407 120
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	121 416	
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	304 410	327 513
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	90 564	
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	53 154	54 750
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	1 023	487
	Autres services	144 569	111 703
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	198 747	166 942
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	1 817 444	1 827 532
	Produits liés à des financements réglementaires		
Charges d'exploitation	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 679	206
	Autres produits	85 684	88 577
	Total des produits d'exploitation I	2 106 555	2 083 259
	Marchandises Achats	41 257	22 906
	Variation de stocks	-201	4 270
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	609 957	715 822
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	610 288	623 178
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 532	7 953
	Salaires et traitements	524 154	456 182
	Charges sociales	236 861	214 372
	Dotations d'exploitation		
Produits financier	• sur immobilisations amortissements provisions	10 467	11 860
	• sur actif circulant : provisions		559
	• pour risques et charges : provisions	23	272
	Subventions accordées par l'association	41 084	29 343
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation II	2 082 426	2 086 722
	Résultat d'exploitation (I-II)	24 129	-3 463
	Opér. commun		
	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
	Produits financiers de participations		
	Produits financiers - autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	616	723
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	616	723
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	616	723
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	24 745	-2 739
	Renvois		
	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier	7 056	6 791

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 532	6 816
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	4 532	6 816
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 697	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	2 697	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 835	6 816
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		5 729	
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		2 111 704	2 090 799
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		2 090 852	2 086 722
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		20 851	4 077
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		908 062	931 390
Bénévolat			
Prestations en nature		908 062	931 390
Dons en nature			
Charges		908 062	931 390
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		908 062	931 390
Personnel bénévole			

Association Eclat

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2018	31/12/2017
Concessions logiciels		
20510000 MARQUES, BREVETS, LICENCES, PROCEDE	4 698,59	4 698,59
TOTAL	4 698,59	4 698,59
Autres immobilisations incorporelles		
20810000 LOGICIELS	26 216,01	26 216,01
TOTAL	26 216,01	26 216,01
Amort. prov. autres immob. incorporelles		
28081000 AMORT LOGICIELS	-25 993,54	-25 303,55
TOTAL	-25 993,54	-25 303,55
Matériel outillage		
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	15 184,00	15 184,00
21541000 INVESTISS. MAT.PARAPLUIE	20 445,53	20 445,53
TOTAL	35 629,53	35 629,53
Amort. prov. matériel outillage		
28154000 AMORT MAT ET OUTILLAGE	-15 184,00	-15 184,00
28154100 AMMORTISSEMENTS PARAPLUIE	-20 361,10	-20 080,44
TOTAL	-35 545,10	-35 264,44
Autres immobilisations corporelles		
21810000 INSTALLATION AGENC.DIV	15 595,97	11 251,02
21830000 MATERIEL DE BUREAU	12 517,88	12 517,88
21831000 MATERIEL INFORMATIQUE	33 846,60	29 924,77
21840000 MOBILIER	19 455,14	10 155,14
21860000 EMBALLAGES RECUPERABLES	45 315,13	45 315,13
TOTAL	126 730,72	109 163,94
Amort. prov. autres immob. corporelles		
28181000 AMORT INSTALLAT.AMENAG	-10 120,65	-8 140,85
28183000 AMORT MATER DE BUREAU	-11 911,23	-11 616,43
28183100 AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	-28 653,29	-25 550,24
28184000 AMORT MOBILIER	-11 393,43	-10 155,13
28186000 AMORT DES GOBELETS	-45 315,13	-42 433,94
TOTAL	-107 393,73	-97 896,59
Participations		
26110000 TITRES DE PARTICIPATION	165,00	159,00
TOTAL	165,00	159,00
Marchandises		
37100000 STOCK PRODUITS DERIVES	8 548,54	8 347,16
TOTAL	8 548,54	8 347,16
Créances usagers et comptes ratt.		
41110000 CLIENTS	64 445,96	24 808,70
41810000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	9,45	2 845,40
TOTAL	64 455,41	27 654,10
Prov. créances usagers et comptes ratt.		
49110000 PROVISION SUR CREANCE	-559,00	-559,00

Association Eclat

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2018	31/12/2017
TOTAL	-559,00	-559,00
Autres créances		
44400000 IMPOT SOCIETE	24 246,00	24 541,00
44566000 TVA DEDUCTIBLE	15 168,80	5 254,61
44567000 CREDIT DE TVA	170,00	599,00
44583000 TVA SUR FACTURES A REC	4 141,22	6 440,49
44583200 REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	39 000,00	41 000,00
46726000 DIVERS	2 885,72	4 678,27
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	213 577,42	102 230,34
TOTAL	299 189,16	184 743,71
Disponibilités		
51211000 CAISSE D'EPARGNE	735,41	2 113,92
51212000 CREDIT AGRICOLE	0,00	82 176,56
51212500 CREDIT AGRICOLE BILLETTERIE	2 899,86	333,74
51213000 LIVRET CRCA	40 396,97	290,43
51214000 CREDIT AGRICOLE DAV	76 509,49	76 947,40
51215000 BQ BILLETTERIE 2	422,90	863,42
51216000 BILLETTERIE 66047401250	199,88	1 419,99
51217000 BAR ECLAT 66047399638	2 273,21	896,85
51218000 BOUTIQUE 66047401284	1 627,39	335,30
53000000 CAISSE	4 973,26	3 346,05
TOTAL	130 038,37	168 723,66
Charges constatées d'avance		
48600000 CHARGES CONSTAT.AVANCE	1 179,57	808,68
TOTAL	1 179,57	808,68

Association Eclat

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Passif avant répartition	31/12/2018	31/12/2017
Réserves		
10682000 RESERVES PROJET ASSOCIATION	12 195,92	12 195,92
10688000 RESERVES DIVERSES	15 244,90	15 244,90
TOTAL	27 440,82	27 440,82
Report à nouveau		
11000000 REPORT A NOUVEAU	41 563,49	37 486,38
TOTAL	41 563,49	37 486,38
Provisions pour charges		
15820000 AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	5 947,51	10 602,94
TOTAL	5 947,51	10 602,94
Fonds dédiés sur subv. fonctionnement		
19410000 FONDS DEDIES CLASSES THEATRES	5 729,06	0,00
TOTAL	5 729,06	0,00
Emprunts auprès des éts de crédit		
51212000 CREDIT AGRICOLE	90 564,66	0,00
TOTAL	90 564,66	0,00
Emprunts et dettes financ. divers		
16510000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	121 416,87	100 276,49
TOTAL	121 416,87	100 276,49
Dettes fournisseurs et comptes ratt.		
40110000 FOURNISSEURS	42 830,93	61 655,01
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	37 698,94	49 572,76
TOTAL	80 529,87	111 227,77
Dettes fiscales et sociales		
42100000 PERSONNEL REMUNERATION	54 212,94	0,00
42101000 PERSONNEL: REMUNERATIONS DUES	0,00	1 200,50
42820000 DETTES PROV CONG PAYES	19 867,84	19 053,21
43100000 SECURITE SOCIALE	24 857,00	33 591,00
43711000 AUDIENS	3 714,97	9 735,67
43712000 ASSEDIC INTERMITTENTS	102,00	238,00
43750000 CONGES SPECTACLES	127,68	604,98
43780000 AFDAS FORMATION	7 669,74	7 543,61
43781000 TAXE D'APPRENTISSAGE	3 293,80	3 223,21
43782000 CMB MEDECINE INTERMITTENT	439,07	442,67
43790000 COMPTE FNAS	909,00	904,00
43795000 COMPTE FCAP	181,85	180,79
43796000 EOVMCD	991,80	958,14
43820000 CH/CONGES PAYES	7 947,13	7 621,29
43860000 ORG SOCIAUX C A P	9 000,00	9 000,00
44584000 TVA SUR PRODUITS A REC	0,83	0,00
TOTAL	133 315,65	94 297,07
Autres dettes		
46726100 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	0,00	21 712,22
TOTAL	0,00	21 712,22

Association Eclat

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
Ventes de marchandises				
70710020	VENTE BOUTIQUE A 20%	7 576,09	0,00	NS
70710100	VENTE TEE-SHIRT	0,00	2 398,50	-100
70710121	VENTE LIBRAIRIE A 2.10%	183,33	0,00	NS
70710155	VENTE LIBRAIRIE A 5.5%	2 089,75	0,00	NS
70710300	VENTE CARTES POSTALES	0,00	427,51	-100
70710400	VENTE ACCESSOIRES	0,00	184,17	-100
70710500	VENTE EDITIONS	0,00	1 381,54	-100
70710600	VENTE AFFICHES	0,00	615,30	-100
70711000	AUTRES VENTES	175,00	130,00	34.62
70711020	AUTRES VENTES A 20%	339,58	0,00	NS
70718023	VENTE CATALOGUE DES CIES	5 104,17	4 617,89	10.53
70719623	VENTES DIVERSES	0,00	512,50	-100
70751024	RECETTES BAR A CHAMPAGNE	0,00	8 751,00	-100
70760022	VENTE PROGRAMMES OFF	37 686,30	35 732,18	5.47
TOTAL		53 154,22	54 750,59	-2.92
Services liés à des financements réglementaires				
70691023	AUTRES VENTES	1 023,86	487,64	109.96
TOTAL		1 023,86	487,64	109.96
Production d'autres services				
70600021	RECETTES ENTREES SPECTACLES	73 589,31	82 130,18	-10.4
70600022	REVERSEMENT BILLETTERIE	0,00	-27 743,63	-100
70660600	RECETTES AUTRES BAR	26 274,09	30 648,58	-14.27
70660800	RECETTES CABARET-BAC	17 969,92	0,00	NS
70676022	SOUSCRIPTIONS CATALOGUES	17 177,66	17 221,86	-0.26
70680020	RECETTES PUBLICITES	5 103,33	4 960,00	2.89
70820000	COMMISSIONS ET COURTAGES	0,00	722,33	-100
70830000	LOCATION PARAPLUIE	1 795,25	1 104,50	62.54
70840023	LOC.ESPACE RESTAURATION	2 660,00	2 660,00	
TOTAL		144 569,56	111 703,82	29.42
Subventions d'exploitation				
74110000	SUBVENTION CABA/FESTIVAL	436 266,00	436 266,00	
74110010	SUBVENTION LEADER/MEDIATION	17 423,08	19 761,41	-11.83
74110020	SUBVENTION LEADER/SAISON	0,00	33 615,00	-100
74110100	SUBVENTION CABA/PARAPLUIE	73 734,00	73 734,00	
74110200	SUBVENTION CABA/RDV ETUDIANTS	15 800,00	21 881,00	-27.79
74110900	SUBVENTION CABA/EXCEPTIONNELLE	10 000,00	0,00	NS
74120000	SUBVENTION DRAC/FESTIVAL	329 000,00	309 000,00	6.47
74120100	SUBVENTION DRAC/PARAPLUIE	289 500,00	273 000,00	6.04
74120200	SUBVENTION DRAC/CLASSES THEATRE	15 000,00	15 000,00	
74120300	SUBVENTION DRAC/MEDIATION CULTURELL	0,00	20 000,00	-100
74120900	SUBVENTION DRAC/EXCEPTIONNELLE	165 000,00	181 500,00	-9.09
74130000	SUBVENTION REGION/FESTIVAL	130 500,00	130 000,00	0.38
74130100	SUBVENTION REGION/PARAPLUIE	80 000,00	80 000,00	
74130900	SUBVENTION REGION/EXCEPTIONNELLE	10 000,00	0,00	NS
74140000	SUBVENTION DEPARTEMENT/FESTIVAL	130 000,00	130 000,00	
74140100	SUBVENTION DEPARTEMENT/PARAPLUIE	10 000,00	10 000,00	
74150000	SUBVENTION VILLE	30 000,00	15 000,00	100
74150100	SUBVENTION VILLE/TRONQUIERES	7 051,16	13 842,36	-49.06
74150900	SUBVENTION VILLE/EXCEPTIONNELLE	10 000,00	7 500,00	33.33
74190100	SUBVENTION ONDA	4 100,00	10 550,00	-61.14
74190200	SUBVENTION SACD (TVA)	20 130,00	22 500,00	-10.53
74190300	SUBVENTION OARA	7 000,00	0,00	NS
74210020	PARTENARIAT SAISON ETE	12 787,20	18 649,09	-31.43
74210023	DROITS IMAGE	0,00	126,00	-100
74210100	AUTRES AIDES	0,00	833,33	-100
74210320	SPONSORING	14 153,16	4 774,40	196.44
TOTAL		1 817 444,60	1 827 532,59	-0.55
Reprises sur amort. prov. et transferts de charges				

Association Eclat

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
78150000	REPRISE S/PROV.POUR RISQUES & CHARG	4 679,00	0,00	NS
79124000	REMBT AUDIENS PREVOYANCE	0,00	206,57	-100
TOTAL		4 679,00	206,57	NS
Autres produits d'exploitation				
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10,55	6,50	62.31
75820000	MECENAT	57 075,00	62 325,00	-8.42
75820026	RBT MAIF	6 650,20	10 148,06	-34.47
75830026	REFACTURATION PORT%	28,52	23,91	19.28
75835000	REFACTURATION DIVERSES	17 348,60	9 306,43	86.42
75835700	REFACTURATION/PARAPLUIE	4 571,76	6 768,04	-32.45
TOTAL		85 684,63	88 577,94	-3.27
Achats marchandises				
60720000	ACHATS DE PRODUITS DERIVES	1 054,77	151,66	595.48
60730000	ACHATS REVENDUS	30 327,77	18 589,51	63.14
60740000	ACHATS DE GOBELETS	9 875,00	4 165,00	137.09
TOTAL		41 257,54	22 906,17	80.12
Variation stocks marchandises				
60370061	VARIATION DE STOCK	-201,38	4 270,55	-104.72
TOTAL		-201,38	4 270,55	-104.72
Achats matières et approv.				
60410000	PRESTATIONS DE SERVICE	15 638,88	10 310,78	51.68
60410100	PREST.SERVICES SECURITE-VIGIPIRATE	167 208,60	170 534,15	-1.95
60410200	PREST.SERVICES BUREAUTIQUE-INFORMAT	3 272,32	6 040,28	-45.83
60410300	PREST.SERVICES PHOTO-VIDEO	19 288,83	18 071,63	6.74
60410400	PREST.SERVICES ARGUS DE LA PRESSE	5 575,00	6 930,00	-19.55
60411000	PRESTATIONS ARTISTIQUES	329 985,00	395 054,22	-16.47
60610000	ELECTRICITE GAZ	31 649,99	47 866,17	-33.88
60611000	CONSOMMATION EAU	2 620,99	2 116,11	23.86
60630000	PETIT EQUIPEMENT	8 853,00	20 476,19	-56.76
60641000	FOURNITURES BUREAU	1 888,17	3 152,37	-40.1
60642000	FOURNITURES INFORMATIQUE	1 042,65	3 989,95	-73.87
60660000	CARBURANTS	2 386,97	2 655,54	-10.11
60680000	FOURNITURES DIVERSES/COLLOQUE	20 546,63	28 625,40	-28.22
TOTAL		609 957,03	715 822,79	-14.79
Autres achats et charges externes				
61250000	REDEVANCE DE CREDIT BAIL MOBILIER	7 056,08	6 791,23	3.9
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	16 665,29	17 687,87	-5.78
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	144 139,02	105 128,23	37.11
61520000	ENTRETIEN & REPA. S/BIENS IMMOB	17 413,80	19 959,60	-12.75
61550000	ENTRETIEN/REPARATION	6 612,63	664,67	894.87
61560000	CONTRATS DE MAINTENANCE	5 088,28	4 208,50	20.9
61610000	ASSURANCES	22 157,82	19 210,25	15.34
61810000	DOCUMENTATION BUREAU	306,79	372,41	-17.62
61850000	FRAIS INSCRIPTION/FESTIVAL-COLLOQUE	50,00	0,00	NS
62220060	COMMISSION SUR PRODUITS EN DEPOT	1 298,40	1 298,22	0.01
62268000	HONORAIRES ATTACHEE PRESSE	14 500,00	14 500,00	
62268073	HONORAIRES EXPERTS CPTABL	5 635,00	5 803,00	-2.9
62268173	HONORAIRES COMMISS AUX CPTES	3 527,45	3 431,85	2.79
62268500	HONORAIRES AVOCAT	9 650,00	0,00	NS
62280000	REMUNERATION D'INTER.& HONO. DIVERS	985,83	12 520,41	-92.13
62310000	ACHATS PUBLICITAIRES	29 862,32	28 050,07	6.46
62340000	CADEAUX	20,76	597,25	-96.52
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES	40 040,67	40 471,85	-1.07
62360050	CONCEPTION AFFICHE	2 600,00	2 500,00	4
62450000	FRAIS DE PORT	481,12	604,23	-20.37
62510000	FRAIS DEPLACEMENT	101 080,71	111 644,49	-9.46
62570000	REPAS RECEPTION	73 143,60	12 422,42	488.8
62570100	CATERING & REPAS CIES	37 038,47	126 555,41	-70.73

Association Eclat

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
62571000	FRAIS HEBERGEMENT	48 276,59	66 167,77	-27.04
62572000	TAXE DE SEJOUR S/HEBERGEMENT	147,32	645,70	-77.18
62610000	FRAIS POSTAUX	11 093,73	12 469,24	-11.03
62620000	FRAIS TELECOMMUNICATION	7 787,04	7 981,13	-2.43
62700090	FRAIS BANCAIRES ET ASSIMILE	3 344,65	1 218,46	174.5
62710090	COMMISSIONS SUR C.B.	235,19	228,36	2.99
62810000	ADHESIONS	50,00	46,00	8.7
TOTAL		610 288,56	623 178,62	-2.07
Impôts et taxes				
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	3 293,82	3 223,25	2.19
63520000	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	3 206,00	3 139,00	2.13
63780000	TAXES DIVERSES	2 033,11	1 591,30	27.76
TOTAL		8 532,93	7 953,55	7.28
Salaires et traitements				
64110000	SALAIRES BRUTS	474 699,91	468 948,60	1.23
64111000	SALAIRES BRUTS ARTISTES	3 389,17	934,00	262.87
64120000	INDEMNITES CONGES PAYES	3 276,55	823,22	298.02
64121000	INDEM.CONGES PAYES AUTO	4 769,11	5 179,69	-7.93
64140100	INDEMNITES DE STAGES	7 665,00	4 838,40	58.42
64140200	INDEMNITES DE RUPTURE	54 450,00	0,00	NS
64140400	INDEMNITES SERVICE CIVIQUE	150,57	0,00	NS
64900000	CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI	-24 246,00	-24 541,00	-1.2
TOTAL		524 154,31	456 182,91	14.9
Charges sociales				
64510078	COTISATIONS URSSAF	129 435,23	110 175,95	17.48
64520078	CH CONGES PAYES	325,84	329,30	-1.05
64530078	COTISATIONS GRISS	38 362,71	37 442,06	2.46
64540078	COTISATIONS ASSEDIC	14 429,80	14 069,46	2.56
64541078	COTISATIONS ANNECY INTERMIT	13 751,14	13 384,36	2.74
64550078	COTISATIONS CONG SPECTACLES	21 516,09	20 367,57	5.64
64560078	COT. FORMATION	8 140,92	7 991,63	1.87
64561078	FNAS	6 067,16	5 939,15	2.16
64562078	FCAP	1 213,41	1 187,73	2.16
64570000	COTISATIONS SANTE	1 983,72	1 915,92	3.54
64580000	COTISATIONS AGESEA	538,00	470,00	14.47
64750078	COTISATION MEDECINE DU TRAVAIL	1 097,95	1 099,67	-0.16
TOTAL		236 861,97	214 372,80	10.49
Dotations amort. sur immob.				
68112095	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 467,79	11 860,40	-11.74
TOTAL		10 467,79	11 860,40	-11.74
Dotations prov. sur actifs circulants				
68174000	PROV DEPRECIATION	0,00	559,00	-100
TOTAL		0,00	559,00	-100
Dotations prov. risques et charges				
68150000	DOT AUX PROV	23,57	272,54	-91.35
TOTAL		23,57	272,54	-91.35
Autres charges d'exploitation				
65160000	DROIS AUTEURS CIES	41 080,37	29 339,36	40.02
65800000	SOLDE ECART/REGL	3,74	4,12	-9.22
TOTAL		41 084,11	29 343,48	40.01

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Page : 14 / 26

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2018

ASS Eclat

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	Etat de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.2	Actif circulant	7
	Etat des stocks	7
2.3	Fonds associatifs	7
	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	7
2.3.1	Le résultat de l'exercice	8
2.3.2	Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs	8
2.4	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	8
2.4.1	Provisions	8
2.5	Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	9
2.6	Compte de résultat	11
2.6.1	Contributions volontaires en nature	11
2.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	11
3	Informations relatives à la fiscalité	12
3.1	Impôt sur les bénéfices	12
3.1.1	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	12
4	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	12
4.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	12

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

2.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)	
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	30 915	-	-	-	30 915
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat. outillage	35 630	-	-	-	35 630
	Install. générales, ag. Am. divers	11 251	4 345	-	-	15 596
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur. informatique, mobilier	97 913	13 222	-	-	111 135
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	144 793	17 567	-	-	162 360
Immobilisations financières	Participations	159	6	-	-	165
	Créances rattachées à des parts.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	159	6	-	-	165
Total général		175 867	17 573	-	-	193 440

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	25 304	690	-	25 994
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat. outillage	35 264	281	-	35 545
	Install. générales, ag. Am. divers	8 141	1 980	-	10 121
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur. informatique, mobilier	89 756	7 517	-	97 273
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	133 161	9 778	-	142 939
Total général		158 465	10 468	-	168 932

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Taux	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	Linéaire	33 à 50 %	690		
Immobilisations corporelles	Linéaire	20 à 33 %	9 778		
Immobilisations financières	Linéaire				
TOTAL			10 468		

2.2 Actif circulant

— État des stocks

Ils ont été évalués au prix d'achat.

2.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit. L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

— Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise (1)				
Écarts de réévaluation				
Autres réserves (2)	27 440			27 440

(1) Préciser, le cas échéant, que la ou les subventions sont maintenues au passif car affectées à des biens renouvelables par l'association, les legs et donations avec contreparties d'actifs immobilisés ; le cas échéant rappeler le montant correspondant à la valeur du patrimoine intégré à l'actif lors de la première comptabilisation des immobilisations correspondantes, les autres apports sans droit de reprise.

(2) Dont réserve pour projet associatif à détailler en 2.4.3 ci-après

2.3.1 Le résultat de l'exercice

Il se compose de :

— + 4 077, résultat définitivement acquis à l'organisme.

2.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités propres de l'association (acquis à l'organisme : Fonds Propres)		41 563
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		-
- À l'exercice		-
- Aux exercices ultérieurs		-
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs		-
Solde		41 563

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.4.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	10 602	24	4 679	5 947
TOTAL	10 602	24	4 679	5 947

2.4.1.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne partiellement ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnité de départ en retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Le montant de notre engagement total est de 46 768 euros.

Il a été provisionné dans nos comptes 5 947 euros.

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

- La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Age de départ à la retraite présumé (62 ans).
- taux d'actualisation : 1,57 %.

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	64 455	63 896	559
	Autres	299 189	299 189	
Charges constatées d'avance		1 180	1 180	
TOTAL		364 824	364 265	559

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		121 417	121 417		
Fournisseurs et comptes rattachés		80 530	80 530		
Dettes fiscales et sociales		133 316	133 316		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		-	-		
Produits constatés d'avance		-	-		
TOTAL		335 263	335 263		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Mise à disposition CABA Parapluie	Valeur locative	121 000
Mise à disposition locaux Mairie	Prix au M² loué	
Prestations techniques Mairie	Coût réels supportés	810 390
TOTAL		931 390

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes		
Au titre d'autres prestations	3 527 €	
Honoraires totaux	3 527 €	

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le **CICE** (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 24 246 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en Autres créances (pour le montant qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer, à se faire rembourser par l'Etat).

4 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

4.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 133 279 € en 2018.



CABINET
BOYER BRÉCARD

EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

1 rue Pasteur
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

ASSOCIATION ECLAT

Association

Siège social : 20 Rue de la coste

15002 AURILLAC CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

SARL au capital de 532 000 euros N° SIRET : 493 480 321 00014
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables d'Auvergne
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A votre assemblée générale de l'association Eclat.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'association Eclat** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aurillac, le 16 Mai 2019

Le Commissaire aux comptes

SARL BOYER BRECHARD

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'JP' followed by a long horizontal stroke.

Jean Paul BOYER

Co-Gérant

Commissaire aux comptes associé

Association Eclat

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au: 31/12/2017
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	4 698		4 698	4 698
		Fonds commercial (1)				
	Immobilisations corporelles	Autres immobilisations incorporelles	26 216	25 993	222	912
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	30 914	25 993	4 921	5 611
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst.techniques, mat.out.industriels		35 629	35 545	84	365	
Autres immobilisations corporelles		126 730	107 393	19 336	11 267	
Immobilisations financières	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	162 368	142 938	19 421	11 632	
Immobilisations financières	Participations			165	159	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
Immobilisations financières	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	163 165	143 165	165	159	
	Total I	193 439	168 932	24 507	17 402	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	8 548		8 548	8 347
	Avances et acomptes versés sur commande					
		Créances usagers et comptes rattachés	64 455	559	63 896	27 095
		Autres créances	298 689		298 689	184 743
		TOTAL	363 144	559	362 585	211 838
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		130 038		130 038	168 723	
Divers	Charges constatées d'avance (4)	1 179		1 179	808	
	TOTAL II	502 911	559	502 352	389 718	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		696 350	169 491	526 859	407 120	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)			559		
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Association Eclat

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	27 440	27 440
	Résultat de l'exercice	41 563	37 486
		20 351	4 077
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
Provisions et fonds dédiés	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
	Total I	89 355	69 004
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	5 947	10 602
Dettes	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	5 729	
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total II	11 676	10 602
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	90 564	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	121 416	100 276
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 529	111 227
	Dettes fiscales et sociales	133 315	94 297
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		21 712
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total III	425 827	327 513
	Écart de conversion passif IV		
	Total du passif (I+II+III+IV)	526 859	407 120
	Dettes sauf (1) à plus d'un an	121 416	
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	304 410	327 513
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	90 564	
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018

Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	53 154	54 750
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	1 023	487
	Autres services	144 569	111 703
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	198 747	166 942
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	1 816 944	1 827 532
	Produits liés à des financements réglementaires		
Charges d'exploitation	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 679	206
	Autres produits	85 684	88 577
	Total des produits d'exploitation I	2 106 055	2 083 259
	Marchandises Achats	41 257	22 906
	Variation de stocks	-201	4 270
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	609 957	715 822
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	610 288	623 178
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 532	7 953
	Salaires et traitements	524 154	456 182
	Charges sociales	236 861	214 372
	Dotations d'exploitation		
	- sur immobilisations	10 467	11 860
	- sur actif circulant : provisions		559
	- pour risques et charges : provisions	23	272
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	41 084	29 343
	Total des charges d'exploitation II	2 082 426	2 086 722
Résultat d'exploitation (I-II)		23 629	-3 463
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	616	723
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	616	723
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
Résultat financier (V-VI)		616	723
Résultat courant avant impôt (I-II-IV+V-VI)		24 245	-2 739
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier	7 056	6 791

Association Eclat

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 532	6 816
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	4 532	6 816
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 697	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	2 697	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 835	6 816
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		5 729	
Total des produits (I+II+III+IV+V+VI+VII+IX+X+XI+XII)		2 111 204	2 090 799
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+IX+X+XII)		2 090 852	2 086 722
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		20 351	4 077
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat	908 062	931 390
	Prestations en nature		
	Dons en nature	908 062	931 390
Charges		908 062	931 390
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	908 062	931 390
	Personnel bénévole		

SARL DES BROS-BECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.



2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.



2.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)	
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	30 915	-	-	-	30 915
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat. outillage	35 630	-	-	-	35 630
	Install. générales, ag. Am. divers	11 251	4 345	-	-	15 596
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur. informatique, mobilier	97 913	13 222	-	-	111 135
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	144 793	17 567	-	-	162 360
Immobilisations financières	Participations	159	6	-	-	165
	Créances rattachées à des parts.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	159	6	-	-	165
Total général		175 967	17 573	-	-	193 440



 1, rue Pasteur
 15000
 AURILLAC
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	25 304	690	-	25 994
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat. outillage	35 264	281	-	35 545
	Install. générales, ag. Am. divers	8 141	1 980	-	10 121
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur. informatique, mobilier	89 756	7 517	-	97 273
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III		133 161	9 778	-	142 939
Total général		158 465	10 468	-	168 932

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Taux	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	Linéaire	33 à 50 %	690		
Immobilisations corporelles	Linéaire	20 à 33 %	9 778		
Immobilisations financières	Linéaire				
TOTAL			10 468		



2.2 Actif circulant

— État des stocks

Ils ont été évalués au prix d'achat.



2.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

— Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise (1)				
Écarts de réévaluation				
Autres réserves (2)	27 440			27 440

(1) Préciser, le cas échéant, que la ou les subventions sont maintenues au passif car affectées à des biens renouvelables par l'association, les legs et donations avec contreparties d'actifs immobilisés ; le cas échéant rappeler le montant correspondant à la valeur du patrimoine intégré à l'actif lors de la première comptabilisation des immobilisations correspondantes, les autres apports sans droit de reprise.

(2) Dont réserve pour projet associatif à détailler en 2.4.3 ci-après



2.3.1 Le résultat de l'exercice

Il se compose de :

— + 4 077, résultat définitivement acquis à l'organisme.

2.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités propres de l'association (acquis à l'organisme : Fonds Propres)		41 563
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		-
- À l'exercice		-
- Aux exercices ultérieurs		-
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs		-
Solde		41 563

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.4.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	10 602	24	4 679	5 947
TOTAL	10 602	24	4 679	5 947

2.4.1.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne partiellement ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnité de départ en retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Le montant de notre engagement total est de 46 768 euros.

Il a été provisionné dans nos comptes 5 947 euros.

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

- La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la clôture de l'exercice, comparée à l'exercice précédent :

- Age de départ à la retraite présumé (62 ans).
- taux d'actualisation : 1,57 %.



2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	64 455	63 896	559
	Autres	299 189	299 189	
Charges constatées d'avance		1 180	1 180	
TOTAL		364 824	364 265	559

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		121 417	121 417		
Fournisseurs et comptes rattachés		80 530	80 530		
Dettes fiscales et sociales		133 316	133 316		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		-	-		
Produits constatés d'avance		-	-		
TOTAL		335 263	335 263		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	



2.6 Compte de résultat

2.6.1 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Mise à disposition CABA Parapluie	Valeur locative	121 000
Mise à disposition locaux Mairie	Prix au M² loué	
Prestations techniques Mairie	Coût réels supportés	787 063
TOTAL		908 063

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes		
Au titre d'autres prestations	3 527 €	
Honoraires totaux	3 527 €	



3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le **CICE** (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 24 246 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en Autres créances (pour le montant qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer, à se faire rembourser par l'Etat).

4 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

4.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 133 279 € en 2018.





CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

1 rue Pasteur
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

ASSOCIATION ECLAT

Association

Siège social : 20 Rue de la coste

15002 AURILLAC CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration :

CONVENTION N°1 :

- ✚ Mise à disposition des locaux, à titre permanent, par la ville d'Aurillac :
 - Sis rue de la Coste : Siège social et bureaux de l'association,
 - Sis Domaine de Tronquières : Locaux d'hébergement des compagnies.

Prise en charge par la Mairie d'Aurillac des charges liées aux locaux, sis Domaine de Tronquières, non couverts par les loyers facturés par l'association, pour un montant de 7 051.16 euros.

- ✚ Mise à disposition de prestations techniques par la Mairie d'Aurillac pour un montant de 787 062.95 euros pour l'exercice 2018, évalués selon les coûts réels supportés.
- ✚ Attribution d'une subvention par la ville d'Aurillac dans le cadre de la programmation officielle de l'édition 2018 d'une compagnie « les chiens de Navarre » au théâtre municipal de 15 000 € pour 2018
- ✚ Attribution d'une subvention par la ville d'Aurillac dans le cadre de l'organisation de l'édition 2018 du festival d'Aurillac de 15 000 € pour 2018

🚦 Attribution d'une subvention exceptionnelle par la ville d'Aurillac de 10 000 € en 2018

CONVENTION N°2 :

Mise à disposition des locaux de création artistique, par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) :

- Sis aux Quatre Chemins d'Aurillac : Lieu-dit « LE PARAPLUIE »
(Valeur locative estimée par les Domaines à 121 000 euros)

CONVENTION N°3 :

Attribution d'une subvention de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) de 510 000 euros ainsi qu'une subvention de 15 800 euros pour l'exercice 2018 pour l'organisation de l'évènementiel « Les rendez-vous étudiants – Aurillac ».

Attribution d'une subvention exceptionnelle par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) de 10 000 € en 2018

CONVENTION N°4 :

Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Régional d'Auvergne de 200 000 euros pour l'exercice 2018.

Attribution d'une subvention exceptionnelle du conseil régional d'Auvergne de 10 000 € en 2018

CONVENTION N°5 :

Attribution d'une subvention de fonctionnement du Conseil Départemental du Cantal de 140 000 euros pour l'exercice 2018.

CONVENTION N°6 :

Attribution d'une subvention de fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne de 582 000 euros, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 20 000 euros pour les actions menées en milieu rural, la somme de 15 000 euros attribuée pour le partenariat de l'enseignement de théâtre du lycée Emile Duclaux, la somme exceptionnelle de 140 000 € pour les mesures de sécurité dans le cadre du fonds d'urgence pour le spectacle vivant durant le festival d'Aurillac 2018, 16 500 € pour le soutien aux résidences arts de rue et 25 000 € de subvention exceptionnelle.

Fait à Aurillac, le 16 Mai 2019

**Le Commissaire aux comptes
SARL BOYER BRECHARD**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'B' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean Paul BOYER
Co-Gérant
Commissaire aux comptes associé